

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 236

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Janvier 1984

Une perle de l'agence A.I.R. (12 XII) : « Cette résolution enjoint la Municipalité à faire une demande au Département de l'agriculture. »

Imparfais

Sous l'influence de l'allemand et de l'anglais, on met aujourd'hui l'imparfait à toutes les sauces. Goûtons par exemple ce charabia de l'Agence télégraphique suisse (5 XII) :

« Les citoyens de 16 cantons étaient ce week-end appelés à se prononcer sur 43 objets. Le Valais *refusait* une loi sur l'école, Berne *refusait* l'agrandissement de son aéroport, les Lucernois *refusaient* deux initiatives (...), les Grisons *disaient* non à l'impôt différencié. »

En français : Le Valais a refusé..., Berne a refusé..., les Grisons ont dit non...

(Défense du français, No 236, janvier 1984)

Imparfais (suite)

Il y a une véritable impudence à traduire ainsi littéralement ; dans tous ces cas où l'allemand emploie un verbe à l'imparfait (ou au passé simple, car cette langue ne fait pas de distinction !), c'est le passé composé qui s'impose — pour exprimer un fait qui, en lui-même ou par ses conséquences, est en rapport avec le présent.

A comparer avec le premier imparfait de la phrase citée (« étaient appelés ») qui exprime correctement un fait en train de se dérouler au moment du passé auquel on se reporte.

(Défense du français, No 236, janvier 1984)

« Heimatschutz »

Selon 24 HEURES (20 XII), le directeur de l'Office fédéral des affaires culturelles a déclaré que « sauf dans le domaine du cinéma et du *Heimatschutz*, rien de ce que fait la Confédération en matière culturelle n'a de base constitutionnelle explicite. »

Le nom français de *Schweizer Heimatschutz* est Ligue suisse du patrimoine national. Son domaine d'activité est la protection du patrimoine (architectural, s'il y a lieu de préciser).

Notons que le titre de la loi fédérale sur la protection de la nature et du patrimoine (*Natur- und Heimatschutz*) a été officiellement et stupidement traduit par « ...protection de la nature et du *paysage* » (!).

(Défense du français, No 236, janvier 1984)

Obnubiler

« Le monde politique et la population sont trop *omnubilés* (sic) par le déficit des C.F.F. »... (LA SUISSE, 5 XII).

On rencontre aussi, parfois, la variante *omnibuler*... !

Le verbe « obnubiler », qui signifie envelopper, obscurcir l'esprit, est issu du latin *obnubilare* (= couvrir de nuages).

(Défense du français, No 236, janvier 1984)

« Partition »

« Partition », au sens de division, partage, est apparu en français au XIIe siècle. En héraldique, la partition de l'écu est sa division par des lignes droites.

Utilisé de nos jours en cas de partage d'un pays (la *partition* du Jura, du Liban), ce terme est à la fois un archaïsme et — surtout — un anglicisme, comme le relève expressément le Robert.

C'est un doublet inutile, autant que suspect, de « partage ».

(Défense du français, No 236, janvier 1984)

Suspens

Suspense est un anglicisme aussi ridicule — puisque issu du vocabulaire français et revenu avec une prononciation étrangère — que superflu, car ce qu'il exprime peut l'être par l'un ou l'autre des termes d'origine : le masculin « suspens » et le féminin « suspense » avaient tous deux naguère le sens d'incertitude, d'attente inquiète. Le premier a subsisté dans l'expression « être en suspens ».

« Pourrait remplacer l'anglicisme *suspense* » (Robert) — « Elle-même n'était rien qu'attente, suspens » (Nathalie Sarraute).

(Défense du français, No 236, janvier 1984)